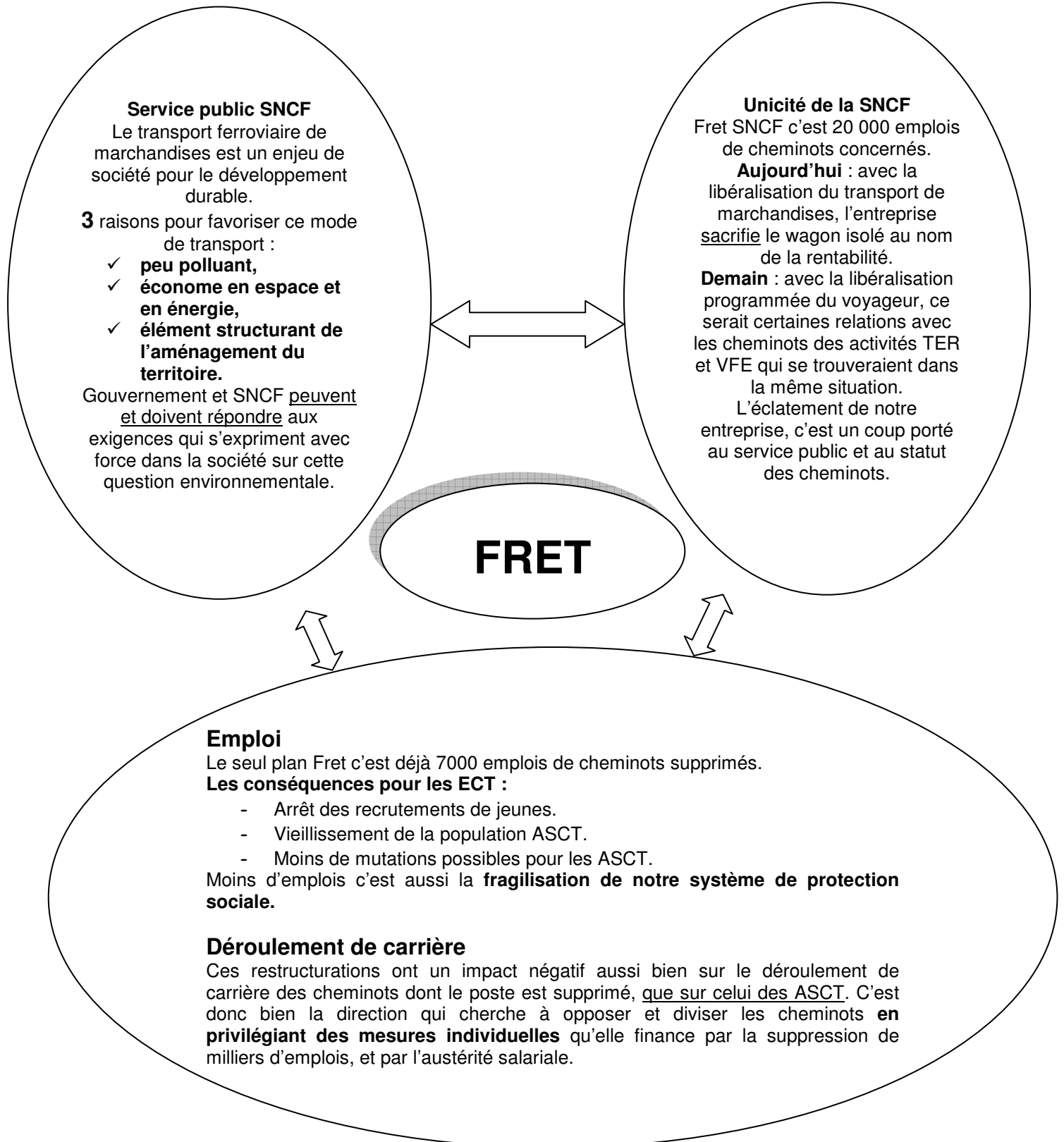




LE 18 OCTOBRE, DANS LES ECT TOUS EN GREVE !

Les fédérations CGT, CFDT, CFTC, UNSA et CFE-CGC ont décidé d'appeler les cheminots à la grève le 18 octobre. Pour la CGT cette action repose sur deux axes revendicatifs totalement imbriqués l'un dans l'autre et essentiels à tous les personnels :

- **L'AVENIR** du service public SNCF avec l'arrêt du démantèlement de l'activité fret.
- **L'AVENIR** des conditions sociales des cheminots avec le maintien et l'amélioration de notre régime spécial de retraites.



LA PROTECTION SOCIALE DES CHEMINOTS

Un régime spécial de retraite légitime.

120 000 cheminots exercent leur métier selon des horaires atypiques, dont plus de 10 000 ASCT.

La continuité du service public est notamment assumée par les ASCT selon des rythmes de travail qui couvrent l'amplitude de circulation des trains alternant matinée, journée, soirée et nuit tout au long de l'année. Ces contraintes inhérentes au service public se traduisent aussi par :

- des découchés hors résidence,
- des congés hors vacances scolaires,
- le travail du dimanche et jours fériés.

La spécificité des tâches et les responsabilités liées à la sécurité des circulations pour les agents d'accompagnement ont été réaffirmées et renforcées par l'arrêté ministériel de juillet 2003 imposant aux ASCT de nombreuses obligations pour répondre aux aptitudes requises sur le plan professionnel, psychologique et physique.

L'EMPLOI

Avec plus de **13 000 emplois de cheminots du cadre permanent supprimés** entre 2003 et 2006, on assiste à une fragilisation de la protection sociale des cheminots et à un affaiblissement de la qualité du service public.

Pourtant, **le manque de moyens humains se fait cruellement ressentir dans les ECT**, alors que les trafics ne cessent de progresser. Les ASCT peuvent en témoigner tant **leurs conditions d'exercice du métier sont rendues plus difficiles** de part, la productivité réalisée dans les roulements, le sous équipement des trains, les journées non tenues, l'explosion des dévoiements, la difficulté pour obtenir des congés...

Indépendamment du financement de notre système de retraite, **les besoins en emploi sont bien réels dans les ECT**, pour satisfaire aux exigences des usagers et aux revendications des ASCT.

LE REGIME SPECIAL DES RETRAITES

LE SALAIRE

Après la table ronde du 26 septembre 2007, **le compte n'y est pas !**

- salaire + **1,5%** pour une augmentation des prix estimée au minimum à **1,7%**.
- Versement d'une gratification exceptionnelle équivalente au montant de la gratification d'exploitation versée en juin.

Exit notre revendication d'intégrer la prime de travail dans la PFA pour en faire un véritable 13^{ème} mois (**pour les ASCT c'est en moyenne 300 euros**).

Exit le rattrapage du contentieux salarial.

Pourtant, la productivité exercée sur les cheminots, dont les ASCT, a permis de dégager un **excédent de 610 millions sur le 1^{er} semestre 2007**. Mais pour quelle utilisation : favoriser la course aux EVS ou autres primes liées à la performance ?

Le financement de nos retraites repose sur les cotisations prélevées sur le traitement et la prime de travail. **C'est donc sur la revalorisation de ces éléments que la direction doit agir !**

Pour le développement du service public ferroviaire, l'emploi, les salaires et assurer la pérennité de notre régime de retraite et de protection sociale, le collectif national des ASCT appelle les agents de trains à s'inscrire massivement avec l'ensemble des cheminots dans l'action de grève du 18 octobre.

Les fédérations syndicales CGT – CFDT – CFTC – UNSA – CFE-CGC ont déposé un préavis de grève à partir du mercredi 17 octobre à 20 H jusqu'au vendredi 19 octobre 2007 à 08 H. Ce préavis couvre l'ensemble du personnel SNCF. Ces 5 organisations syndicales représentent 80% du personnel.

Montreuil, le 10 octobre 2007